



La société **R Solutions** se positionne sur le marché de **l'infiltrométrie** ou **perméabilité** à l'air

En quelques mots, pouvez-vous vous présenter ainsi que votre société ?

Je m'appelle Patrice Mourgues, technicien en bureau d'études puis diagnostiqueur immobilier, j'ai décidé de créer R Solutions en 2011, entreprise 100 % auvergnate. Ma société est spécialisée dans les expertises techniques dans le bâtiment, mes prestations vont de la réalisation de diagnostics immobiliers, aux tests de perméabilité en passant par des audits thermographique en neuf et rénovation. Aujourd'hui l'infiltrométrie tend à devenir le fer de lance de mon entreprise avec toujours la même ligne de conduite: sérieux, réactivité et professionnalisme pour accompagner au mieux mes clients tout au long de leurs projets.

Qu'est-ce que l'étanchéité à l'air ?

Le contrôle de l'étanchéité à l'air des bâtiments est incluse dans le label BBC depuis 2007 et devient obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2013 avec l'application de la nouvelle Réglementation Thermique 2012 (RT2012). L'infiltrométrie ou test de perméabilité à l'air des bâtiments permet de mettre en évidence cette étanchéité. Cette opération consiste à mettre un bâtiment en pression ou en dépression de façon à en quantifier les infiltrations d'air parasite non contrôlées et doit s'accompagner d'une recherche de fuites d'air pour le respect de la norme des mesureurs en vigueur.

Quels moyens proposez-vous ?

Pour répondre à toutes ces exigences, j'ai fait le choix de m'équiper de matériels très performants pour pouvoir répondre aux mieux aux attentes de mes clients. Ainsi, outre la BlowerDoor (porte soufflante), un thermo-anémomètre, ou même un diffuseur de fumée portatif (qui permet la détection d'un courant d'air) une caméra thermique haut de gamme me permet de localiser par thermographie infrarouge les points de fuite qui devront être réparés.

Pourquoi ces tests d'étanchéité à l'air sont-ils si importants ?

Ils permettent de mettre en évidence les infiltrations d'air parasites, et les défauts de mise en œuvre. Les infiltrations d'air sont directement responsables des futures déperditions énergétiques du bâti, de sa dégradation mais aussi de la qualité de l'air intérieur pour les occupants.

Quels solutions et conseils proposez-vous ?

Je m'efforce d'offrir le meilleur service à mes clients, grâce à mes retours d'expériences et mon réseau de partenaires. Je propose des sensibilisations aux entreprises et les accompagne dans ce défi de l'étanchéité à l'air. Je préconise la réalisation d'un test intermédiaire dès le hors d'eau/hors d'air qui permet d'agir sur les problèmes de fuites en recadrant les dérives éventuelles. C'est une bonne solution pour limiter le coût des travaux de mise en conformité. Certifié L271/6, diagnostiqueur DPE, je suis aussi en mesure d'assurer le contrôle et la signature de l'attestations finale de prise en compte de la RT2012 à l'achèvement des travaux maintenant obligatoire.

Avec quelle clientèle travaillez-vous ?

Ma clientèle provient de différents horizons, ce qui est très intéressant. Cela va du particulier avec sa maison individuelle au constructeur d'immeubles collectifs ou de tertiaires à grand volume, en passant par les architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études thermiques, collectivités, industriels et j'en oublie. Ma structure est à taille humaine et son développement passe par une qualité de travail irréprochable, une écoute auprès mes clients, une veille technologique importante, des formations individuelles et une réactivité à toute épreuve.





Mesure de la perméabilité à l'air des bâtiments (BBC et RT2012)

Thermographie (caméra thermique)

Diagnostics immobiliers (DPE ...)

Contrôle et signature "attestations finales RT2012"



Rue Robert Schuman • 63500 ISSOIRE
Tél. 06 50 75 10 19 • E-mail : contact@rsolutions.fr • www.rsolutions.fr

Certificat N° MB 0399-3

